

Catégorie hiérarchique :	B ou fonctionnaire appartenant au corps des Agents techniques de l'environnement
Intitulé du poste :	Agent de terrain de Parc naturel marin (F/H)
Affectation :	Direction générale déléguée territoire et outre-mer Direction des Outre-mer Parc naturel marin de Martinique Service Opérations
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du chef du service opérations
Résidence administrative :	Trois Ilets – Martinique (972)
Groupe RIFSEEP	Groupe 3
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none"> - un fonctionnaire : détachement ou PNA - un contractuel : agent déjà titulaire d'un CDI de droit public ou en CDD de 3 ans <p>2 postes ouverts</p>

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Situé dans le bassin caribéen, le **Parc naturel marin de Martinique** est le second plus grand parc naturel marin. Il couvre une surface de 48 900 km². Il comprend ainsi toute la ZEE et tout le linéaire côtier de l'île. Il est bordé par les eaux de Sainte-Lucie, de la Dominique, du Venezuela et de la Barbade ; et a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu. Le Parc est constitué d'une équipe de personnels de l'Office français de la Biodiversité (OFB) et d'un Conseil de gestion, assemblée de 53 membres. L'équipe du Parc est organisée avec une direction (1 directeur et 1 adjoint) et deux services dont les effectifs montent progressivement en puissance, respectivement : « Ingénierie » et « Opérations » (service mis en place en 2021). L'équipe du Parc fait partie de la **Direction des Outre-Mer** et collabore étroitement avec le sanctuaire AGOA, aire marine protégée des Antilles françaises pour la conservation des mammifères marins. Il fonctionne **en réseau (animé par la Direction des**

aires protégées) avec les huit autres Parcs naturels marins. La direction des aires protégées anime notamment le groupe des chefs de service opérations de l'ensemble des Parcs naturels marins.

Le service opérations du Parc naturel marin de Martinique a pour mission de mettre en œuvre sur le périmètre du Parc les actions décidées par son conseil de gestion. Ces actions sont principalement des opérations d'acquisition de connaissances, dans le cadre de programmes montés par le service ingénierie ou par des collaborateurs scientifiques, des opérations de sensibilisation des usagers du milieu marin (plaisanciers, pêcheurs professionnels ou de loisir, sports nautiques...), et des opérations de surveillance des activités maritimes (police des pêches, police de l'environnement).

Le service est piloté par un chef de service, recruté à partir du premier trimestre 2021, et de quatre agents de terrain en cours de recrutement.

Le service disposera courant 2021 de moyens nautiques lui permettant de mettre en œuvre ces missions, qui peuvent par ailleurs être menées en collaboration avec d'autres services de l'OFB ou organismes intervenant sur le milieu marin (partenaires institutionnels, associatifs ou scientifiques).

Description du poste :

Mission :

Au sein du service opérations, les agents de terrain sont en charge de mettre en œuvre les opérations prévues au programme d'actions annuel, selon le planning défini par le chef de service. En matière de surveillance et de contrôle, les actions s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de surveillance et de contrôle du Parc et de sa déclinaison annuelle en plan de contrôle, et s'articulent avec les plans de contrôle existants à des échelles supra ou avec ceux d'autres opérateurs de police en mer.

En tant que matelots ou pilotes habilités par l'OFB, ils composent l'équipage des navires du Parc. Selon les objectifs et les protocoles prévus à chaque mission, ils sont susceptibles d'intervenir en plongée sous-marine après avoir obtenu leur habilitation en tant que plongeurs de l'OFB. En tant qu'inspecteurs de l'environnement assermentés et commissionnés, ils procèdent à des missions de surveillance en mer qui peuvent déboucher sur la mise en œuvre de procédures judiciaires. Ils échangent avec les chargés de mission du service Ingénierie pour définir des protocoles de suivi ou d'intervention cohérents avec les moyens du service Opérations.

Les agents de terrain sont également susceptibles d'intervenir sur des opérations à terre, notamment liées à la sensibilisation des usagers ou du public scolaire.

Ils effectuent régulièrement le rapportage de leurs activités à travers les outils dédiés.

L'action des agents de terrain s'inscrit dans le cadre des instructions de l'OFB, et plus particulièrement celles liées à la navigation, à la plongée et à l'exercice de la police.

Activités principales :

Sensibilisation en mer et à terre

- Contacts réguliers et échanges avec les usagers de la mer, professionnels ou non, en vue de diffuser des informations sur le milieu marin, des conseils de bonnes pratiques et d'informer sur la réglementation applicable dans le périmètre du Parc ;
- Interventions pédagogiques lors d'évènements ou en milieu scolaire.

Police de l'environnement et police des pêches principalement

- Réaliser des missions de surveillance dévolues aux inspecteurs de l'environnement en mer et sur le littoral ;
- Rédiger les rapports et procès-verbaux afférents.

Suivis scientifiques du milieu et des activités

- Contribution à l'élaboration des protocoles scientifiques proposés par le service Ingénierie ;
- Mise en œuvre de protocoles scientifiques en mer : suivis d'état de santé des écosystèmes, prélèvements d'eau, de substrats ou de faune et flore marine, enquêtes auprès des usagers, caractérisation des activités...

Utilisation et participation à la gestion des moyens opérationnels

- Pilotage et manœuvre des navires du Parc ;
- Participation aux opérations d'entretien courant des navires et du matériel ;
- Entraînements réguliers à la plongée professionnelle et participation à la gestion des moyens correspondants.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Relations étroites avec le chef du service Opération et les autres agents de terrain du Parc ;
- Agents du service Ingénierie du Parc ;
- Agents du service départemental de l'OFB.

Relations externes :

- Usagers de la mer professionnels et de loisir : pêcheurs, plaisanciers, pratiquants de sports nautiques... ;
- Public scolaire ;
- Partenaires scientifiques ;
- Services de l'Action de l'Etat en Mer, Direction de la Mer, Gendarmerie...

PROFIL RECHERCHE

Agent de terrain justifiant d'une expérience de travail en mer ou au sein d'une aire marine protégée, Bac+2 dans un domaine lié à l'environnement marin, Expérience du travail en mer indispensable.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Bases solides en écologie marine ;
- Droit de l'environnement et réglementation pêche maritime ;
- Détention ou acquisition à court terme des qualifications professionnelles en navigation (niveau certificat matelot de pont ou autres brevets professionnels de pilotage supérieurs, CRO (certificat restreint d'opérateur radio), plongée (certificat d'aptitude hyperbare : minimum Classe 1B) ;
- Détention ou acquisition à court terme du commissionnement police de l'environnement et police des pêches ;
- Optionnel : pratique du Créole.

Savoir-faire opérationnel :

- Compétences en plongée sous-marine ;
- Navigation : expérience du pilotage ou d'embarquements sur de navires de moins de 12m ;
- Suivi de procédures, rédaction de rapports de mission ;
- Déploiement d'équipement scientifique en mer ;
- Savoir conduire des missions de sensibilisation, de police ;
- Savoir rendre compte.

Savoir-être professionnel :

- Rigueur et organisation (respect des procédures et protocoles) ;
- Sens de la responsabilité, en lien avec les enjeux de sécurité imposés par les conditions d'exercice en milieu marin (navigation, plongée) ;
- Persévérant, professionnel, sens de la diplomatie et de la discrétion (surveillance et police) ;
- Capacité d'adaptation à des missions variées ;
- Sens du relationnel, écoute et respect des interlocuteurs ;
- Travail en équipe ;
- Adaptabilité et disponibilité pour s'adapter aux conditions de travail (nuit, week-end et jours fériés, formations) ;
- Réactivité.

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Travail en mer à la journée, plusieurs jours par semaine ;
- Travail en uniforme et équipé de l'armement de défense prévu par l'OFB ;
- Travail le weekend fréquent ;
- Périodes de formation en dehors de la résidence administrative.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé + lettre de motivation + formulaire de candidature [disponible ici](#)) par courriel sous la référence **DOMAR-AGTEROP-F** à recrutement@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **26 février 2021**.